

*Ce règlement intérieur a été établi pour accueillir au mieux votre enfant, lui offrir des vacances et des loisirs de qualité.*

*L'Accueil de loisirs fait partie de votre « Association les 3 A » et est gérée par vous ou par les représentants que vous élisez lors de l'assemblée générale annuelle. Comme vous, ces représentants sont parents ou non et membres de l'association, ils sont bénévoles.*

*Vous êtes donc responsables de la bonne marche de « l'Association les 3 A » par votre implication et votre présence lors de l'assemblée générale.*

### **Qu'est-ce qu'un Accueil de loisirs ?**

C'est une structure collective accueillant les enfants de 2 ans ½ à 11 ans sur leurs temps de loisirs (mercredis et vacances scolaires). L'équipe d'animation, composée de professionnels de l'enfance fait de la structure un lieu récréatif, d'apprentissage, d'échanges, dans lequel l'enfant peut s'épanouir de manière individuelle.

Les enfants sont accueillis par tranches d'âge (les 3/4 ans « Les Petites Chenilles », les 5/7 ans « Les Pitchous » et les 8/11 ans « Les Guépards »). Un grand choix d'activités leur est proposé : manuelles, artistiques, physiques, culturelles, d'expression corporelle, de bricolage et sorties.

### **Fonctionnement de l'Accueil de loisirs**

L'Accueil de loisirs est ouvert tous les mercredis et vacances scolaires sauf la semaine entre Noël et le 1<sup>er</sup> de l'An. Les enfants sont accueillis s'ils sont propres et scolarisés.

Durant l'année nous fonctionnons à la journée et à la demi-journée (sauf pour des sorties qui nécessitent de partir à la journée). L'été se sont uniquement des journées entières. Voici les horaires :

A la journée :

Arrivée : entre 7h30 et 9h

Départ : entre 17h et 18h30

A la demi-journée :

Arrivée et départ entre 11h45 et 12h30

Arrivée et départ entre 13h15 et 14h

### **Tarifs**

TARIFS	Com.	Hors com.	Quotient < 336
Journée	10€	12,60€	4,02€
½ Journée	6,70€	8,50€	0,90€
Journée sans repas	8,50€	10,70€	1,80€
½ Journée + repas	9,30€	11,70€	3,12€
Carte d'adhésion	7€	7€	7€

### **Le paiement**

Les familles s'engagent à payer les sommes dues au moment de l'inscription ou lors du 1<sup>er</sup> jour d'arrivée de l'enfant (lorsque les inscriptions ont été faites par téléphone ou par mail).

Le paiement peut être effectué en plusieurs fois.

## **L'inscription de l'enfant**

L'inscription de l'enfant est prise en compte quand le dossier administratif de l'enfant est complet.

Pour des raisons d'organisation du personnel, des activités programmées et des commandes de repas, les enfants doivent être inscrits une semaine à l'avance. Toute absence non excusée 48h avant ou non justifiée par un certificat médical ou une ordonnance est due. Le directeur est en droit de refuser tout enfant non inscrit dans les délais

Il est conseillé de venir visiter la structure avec votre enfant pour favoriser son adaptation.

Les pièces à fournir :

- Le carnet de santé (justifiant que l'enfant a les vaccins obligatoires le DTP)
- La carte d'adhésion à l'Association annuelle et par famille
- Numéro allocataire CAF ou MSA et quotient familial
- Justificatif d'aides financières

## **L'équipe d'encadrement**

L'Association est responsable du recrutement du personnel. Les animateurs sont recrutés en fonction de leurs diplômes et de leurs compétences. Cet encadrement est renforcé en fonction de la fréquentation et de la réglementation en vigueur.

Pour information :

	- de 6 ans	+ de 6 ans
Sur la structure	1 animateur pour 8 enfants	1 animateur pour 12 enfants
A la piscine	1 animateur pour 5 enfants	1 animateur pour 8 enfants

Nous ne sommes pas responsables des jouets, bijoux ou objets apportés à l'Accueil de loisirs par les enfants. Les objets dangereux sont interdits.

## **Objets apportés**

Président de l'Association les 3A  
Thibault Tavernier

Coordinatrice de l'Association les 3A  
Miléna Houdemont

Directrice de l'Accueil de loisirs  
Audrey Gigon